

Dossier affouage – A RENDRE EN MAIRIE AVANT LE 05 AOUT 2022

Prise de possession - CAMPAGNE 2022/2023

Je soussigné Guillaume BOUTTEMY, maire de la commune de CHOYE,

certifie que M (nom prénom de l'affouagiste).....
demeurant au n°.....rue.....70700 CHOYE
s'est acquitté(e) de sa taxe d'affouage 2022-2023 d'un montant de 40 euros.
Numéro de téléphone de l'affouagiste :.....

M. le Maire autorise cette personne à entrer en possession de sa portion d'affouage considérant qu'elle :

- ☞ est inscrite au rôle d'affouage sur pied pour l'exercice 2022-2023,
- ☞ s'est acquittée de **sa taxe d'affouage d'un montant de 40 euros - Paiement uniquement auprès du trésor public après réception de la facture – aucun paiement en mairie**
- ☞ a pris connaissance du règlement d'affouage sur pied de la commune et s'engage à le respecter
- ☞ a remis une copie de son attestation d'assurance

Déclaration de l'affouagiste : (cocher les cases correspondantes)

- Je participerai au tirage au sort (chaque affouagiste dont le dossier aura été accepté sera informé directement de la date)

- Je ne participerai pas au tirage au sort et j'autorise

Mà me représenter.

- Je m'engage à effectuer les travaux de façonnage moi-même.

- Je m'engage à faire effectuer les travaux de façonnage par

M..... demeurant au

n°.....rue.....commune.....

Tel

et je suis informé(e) que je reste entièrement responsable de ma portion, du façonnage réalisé et de tout accident qui pourrait survenir pendant celui-ci. Je suis également informé que si je fais appel à un façonneur, ce dernier ne doit pas avoir plus de 4 portions à réaliser et que ma portion sera refusée si cette règle n'est pas respectée.

Fait à CHOYE , le 2022.

Signature de l'affouagiste

Signature du maire
Guillaume BOUTTEMY

Pour contacter les garants pour la commune de CHOYE :

Burgy Roger Tél : 03 84 32 88 79 – Maillard Gilles Tél : 06 82 37 34 42 – Coï Serge Tél : 06 45 47 92 53